Je prends les 1ers comprimés avec le/la professionnel.le de santé au cabinet médical, dans un centre de santé, CPEF ou chez moi en téléconsultation.

24h à 48h après, je prends les deuxièmes comprimés en compagnie d'un.e proche...



L'avortement se produit quelques heures à 3 jours plus tard.

Les symptômes: vous pouvez avoir saignements et des douleurs comme lors de règles douloureuses qui peuvent être soulagées par des antalgiques qui vous auront été prescrits par le/la professionnel.le de santé.

Une quinzaine de jours

après, je fais une visite de suivi chez mon médecin ou sage-femme soit en téléconsultation.



Pour en savoir plus,

parlez-en à votre médecin ou votre sage-femme.

Pour vous aider à choisir la méthode d'IVG qui vous convient le mieux : www.ivglesinfos.org Je suis enceinte et je ne souhaite pas garder cette grossesse





Je souhaite avorter à la maison avec des médicaments

REVHO - Mise en page : Charlotte Lignon - Illustrations : Marianne Berger - Janvier 2021





À qui dois-je m'adresser?

Je peux contacter un.e médecin ou un.e sage-femme en libéral, un centre de santé, un centre d'IVG ou un Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF).

Sur le site **www.ivglesadresses.org**, vous pourrez trouver des adresses près de chez vous.

Je m'informe avec le/la professionnel.le de santé des différentes techniques d'IVG et je choisis la méthode qui me convient le mieux parmi celles qui sont possibles.

L'aide au choix peut aussi se faire dans un entretien avec un.e conseiller.e conjugal et familial formé à cet effet.

Un entretien psycho-social est obligatoire pour les mineures et proposé pour les majeures qui le souhaitent.



Je choisis la méthode avec des médicaments

L'IVG est prise en charge à 100% par la sécurité sociale (tiers payant possible).

Je fais les examens médicaux nécessaires.

